



# Rapport d'activité 2023

PARIH 83

[www.parih83.fr](http://www.parih83.fr)

## Table des matières

I.	Mot de de Présidente .....	4
II.	Historique : .....	5
III.	Le groupement Pluri-associatif .....	6
A.	Présentation des structures : .....	7
B.	Le conseil d'administration : .....	11
C.	L'équipe du PARIH 83 .....	12
D.	Vie associative : .....	14
E.	Commission des partenaires .....	14
IV.	Quelques chiffres au 31 décembre 2023 .....	15
V.	Les objectifs du cahier des charges : .....	16
VI.	Actions déployées : .....	17
VII.	Les actions pour les structures de droit commun.....	17
A.	Sensibilisation des équipes.....	18
B.	Analyse des besoins d'accueil en milieu ordinaire et prévention des ruptures.....	22
C.	Séances d'analyse de situations complexes.....	26
D.	Médiations : .....	29
VIII.	Ressources pédagogiques.....	31
A.	Les livrets de renseignements : .....	32
B.	La fiche récap : .....	33
C.	Les fiches typologiques : .....	34
D.	Les malles pédagogiques : .....	36
IX.	Journée thématique : .....	38
X.	Evènement du territoire : .....	41
A.	Engagement du PARIH 83 dans la CTG : .....	41
B.	Interventions de l'équipe du PARIH 83 : .....	42
C.	Tenue de stands d'informations .....	42
D.	Représentations : .....	42
XI.	Accompagnement des projets inclusifs : .....	43
XII.	Avis général sur le PARIH 83 .....	43
	Témoignages.....	44

XIII.	Collaboration avec la CAF du Var.....	48
A.	Coordination Formation ALSH et Inclusion.....	48
B.	Saisine Pole Handicap .....	48
XIV.	Perspectives 2024 .....	49

## **I. Mot de de Présidente**

L'année 2023 fut la première année complète de fonctionnement pour le PARIH 83. Elle fut marquée par une structuration des ressources humaines avec le recrutement de 2 référentes territoriale, Marie et Sylvie qui sont venues en appui de Cédric, responsable du PARIH83 recruté fin 2022.

Une équipe extrêmement dynamique qui a œuvré tout le long de l'année pour faire connaître le pôle ressources et ses services sur l'ensemble du territoire varois, en participant aux manifestations locales, en allant à la rencontre de chaque partenaire, en étant à l'écoute des besoins et en y répondant avec réactivité et en créant des supports de communication tel que le site interne et la page LinkedIn du PARIH83.

Les premières ressources opérationnels ont également vues le jour, telles que les malles pédagogiques ou encore des fiches synthétiques sur les différents handicaps.

L'équipe du PARIH a pu animer ses premières sensibilisations auprès de plus de 300 professionnels de l'enfance et la petite enfance sur l'inclusion et le handicap.

Et pour terminer ce bref bilan 2023, nous pouvons identifier 2 évènements marquants de l'année :

- La 1ère rencontre inclusion et petite enfance qui a rencontré un grand succès et qui sera renouvelé en 2024 avec plus de 80 participants
- La 1ère commission des partenaires qui a réuni 14 associations dont 12 hors membre du conseil d'administration et qui offre de belles perspectives d'engagement pour l'inclusion pour les années à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos soutiens financiers (CAF, ARS, Conseil Départementale et MSA) qui ont permis la mise en place de ce pôle d'appui et de ressources sur le Var et plus particulièrement Lina BUSCAIL, conseillère CAF qui nous a plus particulièrement accompagné dans le déploiement du PARIH83 en 2022 et 2023.

Je remercie également l'ensemble des associations du conseil d'administration ainsi que nos partenaires qui ont su se mobiliser pour participer à la création de supports et à certains évènements.

Je terminerai par remercier l'équipe opérationnelle du PARIH 83 pour son engagement et qui œuvre au quotidien pour faciliter l'inclusion de la jeunesse au sein de notre société.

## **II. Historique:**

Les partenaires du Schéma Départemental des Services aux Familles du Var (SDSF) 2020- 2023 (Etat, dont ARS et Education nationale Caisse d'allocations familiales, Mutualité sociale agricole, Conseil départemental et Maison départementale des personnes handicapées) se mobilisent autour d'une politique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Cette politique vise notamment à soutenir, renforcer, faciliter, accompagner l'inclusion des enfants, adolescents et jeunes adultes (de 0 à 20 ans) concernés par le handicap et confrontés aux difficultés d'accès aux équipements et aux offres généralistes (EAJE, accueil individuel, LAEP, écoles, ALSH, accueils adolescents, clubs sportifs ...) en capacité de prendre en compte la spécificité de leurs besoins et attentes.

Cette préoccupation de l'ensemble des partenaires se décline dans les objectifs stratégiques du SDSF et se concrétise à travers la création d'un Pôle d'Appui et de Ressources pour l'Inclusion Handicap (PARIH).

Un appel à candidatures multi partenarial a ainsi été émis au printemps 2022 concernant la construction et la gestion d'un Pôle d'Appui et de Ressources à l'Inclusion dans le Var (PARIH). Le comité de sélection réuni le 13/06/2022 a retenu la candidature portée par un collectif de structures varoises aux compétences et expertises diversifiées, réunies dans un projet commun.

Ensemble, ils ont fondé une nouvelle association appelée Groupement PARIH-Var, dont les statuts ont été déposés en septembre 2022, qui gère le Pôle d'Appui et de Ressources Inclusion Handicap du Var (PARIH 83).

### III. Le groupement Pluri-associatif

Le groupement a été déclaré le 4 octobre 2022 au Journal Officiel.



## **A. Présentation des structures :**

- **La Ligue de l'Enseignement** : est une association qui œuvre pour l'éducation populaire et l'accès aux loisirs de la petite enfance jusqu'à la jeunesse sur tout le territoire du Var. La Ligue de l'enseignement - F.O.L du Var participe à l'élaboration démocratique et à la mise en œuvre des politiques publiques d'éducation, de formation, d'action culturelle, sportive et d'action sociale, en ce qu'elles favorisent sur le territoire départemental une réelle garantie des droits civils et politiques, économiques et sociaux, des libertés fondamentales et du progrès de la démocratie.
- **L'association départementale des Francas du Var**, association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique et agréée association complémentaire de l'enseignement public œuvre sur l'ensemble du département du Var, en direction des acteurs éducatifs du champ péri et extrascolaire, pour développer l'accueil éducatif de tous les enfants et de tous les jeunes (0 -18 ans). A ce titre nous travaillons à l'inclusion des enfants et des jeunes porteurs de handicap dans les accueils de loisirs.
- **L'Association Trisomie 21**, gestionnaire du SESSAD GEIST 83, rassemble en triple partenariat des parents, des personnes avec trisomie 21 et/ou déficience intellectuelle ainsi que toute personne concernée par la trisomie 21. Elle met en œuvre les valeurs fortes de sa Fédération Trisomie 21 France. L'objectif de l'association est d'améliorer la qualité

de vie, l'autonomie, l'insertion/inclusion sociale, scolaire, professionnelle et citoyenne, et la défense des droits des personnes avec une déficience intellectuelle, dont Trisomie 21. Le SESSAD GEIST 83 accompagne des enfants et jeunes de la naissance à 20 ans.

- **L'association Phar83** gère des établissements et des services destinés à l'accueil, l'accompagnement, l'hébergement, l'éducation, l'insertion professionnelle et le soin des personnes en situation de handicap, en difficulté sociale ou vulnérables. En particulier en ce qui concerne l'enfance, le Pôle Enfants et Jeunes Adultes (P.E.J.A) intervient et accompagne des enfants en situation de handicap présentant une déficience intellectuelle légère ou moyenne avec ou sans troubles associés, âgés de 4 à 20 ans, dans le respect de leurs droits et de leurs attentes. Le P.E.J.A œuvre pour soutenir les enfants et les jeunes sur les chemins de l'autonomie, de la socialisation, et de l'épanouissement pour leur devenir de citoyen, à travers deux dispositifs d'accompagnement médicoéducatif (D.A.M.E), qui permettent une meilleure adéquation des réponses apportées aux besoins spécifiques de chacun.
- **AIDERA VAR** accompagne depuis 2002 des enfants et adultes avec troubles du spectre de l'autisme ainsi que leurs familles sur le territoire varois, au travers différents dispositifs : IME la Frégate, UEMA Canot Major, UE Collège l'Optimist, MAS la Goelette, Var Autisme Loisirs et AVISO Handiconsult83.

- **LADAPT** est une association reconnue d'utilité publique. Elle accueille dans ses 150 établissements et services (sanitaires et médico sociaux) plus de 12 000 personnes handicapées. Dans le cadre de ses activités sanitaires, sociales et médico-sociales, LADAPT prodigue soin et rééducation et propose orientation, formation et aide à l'insertion professionnelle à chacun de ses bénéficiaires. Elle accompagne également entreprises et candidats dans leur démarche pour améliorer l'emploi des personnes handicapées. La mission que mène LADAPT depuis plus de 90 ans est d'accompagner la personne en situation de handicap dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne, pour que tous, nous puissions « Vivre ensemble, égaux et différents ».
- **L'URAPEDA SUD**, association régionale, intervient sur le Var auprès des enfants sourds ou malentendants, leurs familles et entourage ainsi qu'auprès des adultes sourds ou malentendants via des dispositifs médico-sociaux et du service prestations.
- **Groupe UMANE** est une association implantée en région Sud PACA, créée en 1961 proposant des dispositifs adaptés au projet de vie de chacun. Gestionnaire de 42 d'établissements et services spécialisés dans l'accompagnement de publics en situation de handicap ou de fragilité sociale, elle apporte une réponse adaptée à plus de 2500 enfants ou adultes grâce à une palette de solutions diversifiées. Nos dispositifs d'accompagnement sont répartis en 3 territoires correspondant à un périmètre géographique ainsi qu'un pôle

jeunesse et une plateforme médico-sociale transverse à tous les territoires.

- **GEM CoeZion** œuvre pour les personnes adultes ayant un trouble autistique ou du Neuro Développement, l'association a pour objets de : Contribuer à une insertion dans la cité, rompre l'isolement, Prévenir l'exclusion sociale, Favoriser et organiser des temps d'échanges, de rencontres et des activités susceptibles de créer du lien social et de l'entraide mutuelle, proposer un lieu d'initiatives porté par les personnes adhérentes. Ces initiatives, ces projets seront soutenus par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet individuel à visée collective.
- **CORIDYS VAR**, association qui œuvre pour l'inclusion, dans la société, des personnes présentant des troubles cognitifs à tous les âges de la vie (Troubles neurodéveloppementaux, Troubles acquis, Troubles neurodégénératifs). Nos actions se déclinent selon 4 grands Pôles : Information/sensibilisation/ Accompagnement / Formation / Innovation.
- **CDOS 83** est instance déconcentrée du CNOSF. Le CDOS 83 est une structure de coordination départementale, interlocutrice des pouvoirs publics. Il rassemble en son sein les comités départementaux situés dans son ressort territorial et représente le sport départemental, pour toutes les questions d'intérêt général, auprès des pouvoirs publics. Le rôle du CDOS 83 est, entre autres, de promouvoir le sport-santé et le

respect de l'éthique sportive, de lutter contre le dopage, les discriminations et la violence, d'assurer une formation initiale et continue des dirigeants sportifs ou encore d'aider les clubs en matière d'emploi, de documentation ou de communication.

- **Le CODES 83** est composé de professionnels qualifiés et accompagne les politiques de Santé Publique en analysant les besoins de santé locaux, exerçant un rôle de soutien et d'expertise auprès des professionnels et développant des programmes de promotion de la santé. Les capacités d'expertise et d'action sont au service de l'amélioration de la santé des populations. C'est un acteur des politiques de santé et un centre de ressources de proximité en Éducation et Promotion de la Santé ainsi qu'en Éducation Thérapeutique du Patient.

## **B. Le conseil d'administration :**

L'association PARIH 83 est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 personnes physiques désignées par les structures fondatrices.

<b>Le bureau</b>	<u>Présidente</u> : Marie Aude Mathieu Directrice des établissements AIDERA VAR
	<u>Secrétaire</u> : Manuel Dureault Directeur de PHAR 83
	<u>Secrétaire Adjointe</u> : Lucienne Roques Présidente CDOS 83
	<u>Trésorière</u> : Solange Mercier Trésorière Trisomie 21 Var

## C. L'équipe du PARIH 83

Novembre  
2022

### • Recrutement Cédric Chevallier, responsable PARIH 83

#### Diplôme :

- MASTER STAPS en Activités physiques Adaptées
- CAFERUIS

#### Expérience :

- Responsable d'un service des Sports en IME (8 ans)
- Chargé de développement Inclusion et loisirs (3 ans)
- Coordinateur d'équipe MAS et coordinateur service loisirs (2 ans)

#### Missions :

- Coordonne les actions de terrain en fonction des axes stratégiques définis par le CA
- Assure les missions supports (RH, gestion de paye, activités et mise à jour du site internet...)
- Intervient lors de Comités techniques, d'experts ou de pilotage en tant qu'appui sur les questions de l'inclusion
- Assure les actions de Médiations et d'analyse de situation

Mars 2023

### • Recrutement Marie Saphores, référente Ouest-Var

#### Diplôme :

- BAFA
- DE éducateur spécialisé

### Expérience :

- Animatrice pole Handicap (1 an)
- Éducatrice Spécialisée (6 ans)

Mai 2023

- Recrutement Sylvie Laprade, référente Est-Var

### Diplôme :

- DE Aide médico psychologique
- DE éducateur spécialisé

### Expérience :

- Éducatrice Spécialisé (21 ans)
- Coordinatrice de la vie sociale et partagée (1 an)

- Missions des référentes de territoire :

- Développent des outils et les différentes ressources nécessaires à l'activité
- Assurent les actions d'observations et de sensibilisations
- Participent à la représentation du PARIH 83 sur le territoire
- Coordonnent les projets d'accueil
- Mise en lien du réseau d'acteurs
- Assurent la veille législative
- ...

## **D. Vie associative :**

Sur cette année 2023, il y a eu 3 Conseils d'administrations et une Assemblée Générale.

## **E. Commission des partenaires**

- 14 structures présentes : Réseau Canopée, CDSA 83, La ligue de l'enseignement 83, UFOLEP, Handisport, ODEL Var, Conservatoire Saint Maxime, Comité Paralympique, Ligue de Prévention des Oiseaux, CDOS 83, Dispositif d'Appui au Projet de Vie 83, PEP 83, Association LÉA, Sanary Ouest Var HandiSport
- Présentation et rappel du cahier des charges du PARIH 83 à l'ensemble des acteurs présents puis atelier pour définir ensemble les futurs comités techniques à mettre en place sur le département.
- Les partenaires ont été répartis en 4 groupes et ont dû travailler ensemble à la réalisation d'une Une du journal Var-Matin pour le 13 décembre 2033 (soit 10 ans après). Cette Une devait présenter une action/projet résultant d'un travail collectif qui a permis de mettre en valeur l'inclusion généralisée sur le territoire Varois.
- L'objectif était de pouvoir se projeter avec les partenaires du PARIH83 dans une dynamique collective à moyen terme, en présentant des actions opérationnelles que nous pourrions mettre en œuvre dans la feuille de route du PARIH.

### var-matin

#### 5ème édition du Festi'Cap

2019 1ère édition  
2020 2ème édition  
2021 3ème édition  
2022 4ème édition  
2023 5ème édition

**Notre histoire**

**Mais cela vient d'où ?**  
Organisé depuis l'an par le Réseau départemental et au fil d'une volonté de professionnaliser le sport, les clubs et la culture dans le parcours de vie des personnes.

**Mais en vrai c'est quoi ?**  
Le Festival permet de rassembler les clubs ou les structures de loisirs, sportives et culturelles pour offrir l'opportunité de rencontres et de possibilités d'évaluation dans le club commun.

Intervention de ses membres et de ses bénévoles dans le cadre de la communication large (et en l'ACI) pour faire le lien entre l'offre et la demande.

Votre club est-il vraiment inclusif ?

### var-matin

#### Handi Cop 83 2023

2022 1ère édition  
2023 2ème édition

**Notre histoire**

**Mais cela vient d'où ?**  
A l'initiative du réseau et suite aux différentes problématiques liées au handicap. Pour atteindre les objectifs du CAS 83 dans les actions à se réajuster pour améliorer l'inclusion.

**Mais en vrai c'est quoi ?**  
Intégration de nouvelles équipes à travers les clubs et les grands clubs de la région afin de permettre aux personnes handicapées de jouer.

- Des joueurs, clubs nouveaux aux compétences variées
- Des clubs, communes à destination des clubs de la région
- Des clubs, clubs locaux et clubs de la région

Ensemble pour l'inclusion, notre force se construit

### var-matin

#### Le mois de l'inclusion

2023 1ère édition

**Notre histoire**

**Mais cela vient d'où ?**  
Nous avons constaté un manque de coordination sur le territoire et un besoin de connaissance des différents acteurs.

**Mais en vrai c'est quoi ?**

- Des journées inclusives sur différents territoires
- Des ateliers / des séminaires / des formations
- Des clubs inclusifs et des clubs de la région
- Des clubs de la région et des clubs de la région

### var-matin

#### Le PEIDT généralisé à l'échelle du Var

2023 1ère édition

**Notre histoire**

**Mais cela vient d'où ?**

- Enquête auprès des clubs
- Politique Nationale
- Besoins sociaux

**Mais en vrai c'est quoi ?**

- Mise en place sur le territoire du PEIDT, d'un projet de loi et d'un projet de loi
- Mise en place de la loi de la République
- Mise en place de la loi de la République
- Mise en place de la loi de la République

Le bien vivre ensemble pour une société inclusive

## IV. Quelques chiffres au 31 décembre 2023

### Activité

53 actions

193 temps d'échanges et ou d'articulation

12 membres fondateurs

21 structures/associations impliquées dans la démarche du PARIH 83

### Site internet

Ouverture le 2 juin 2023

1100 visiteurs

9 fiches thématiques

199 téléchargements



### Page LinkedIn

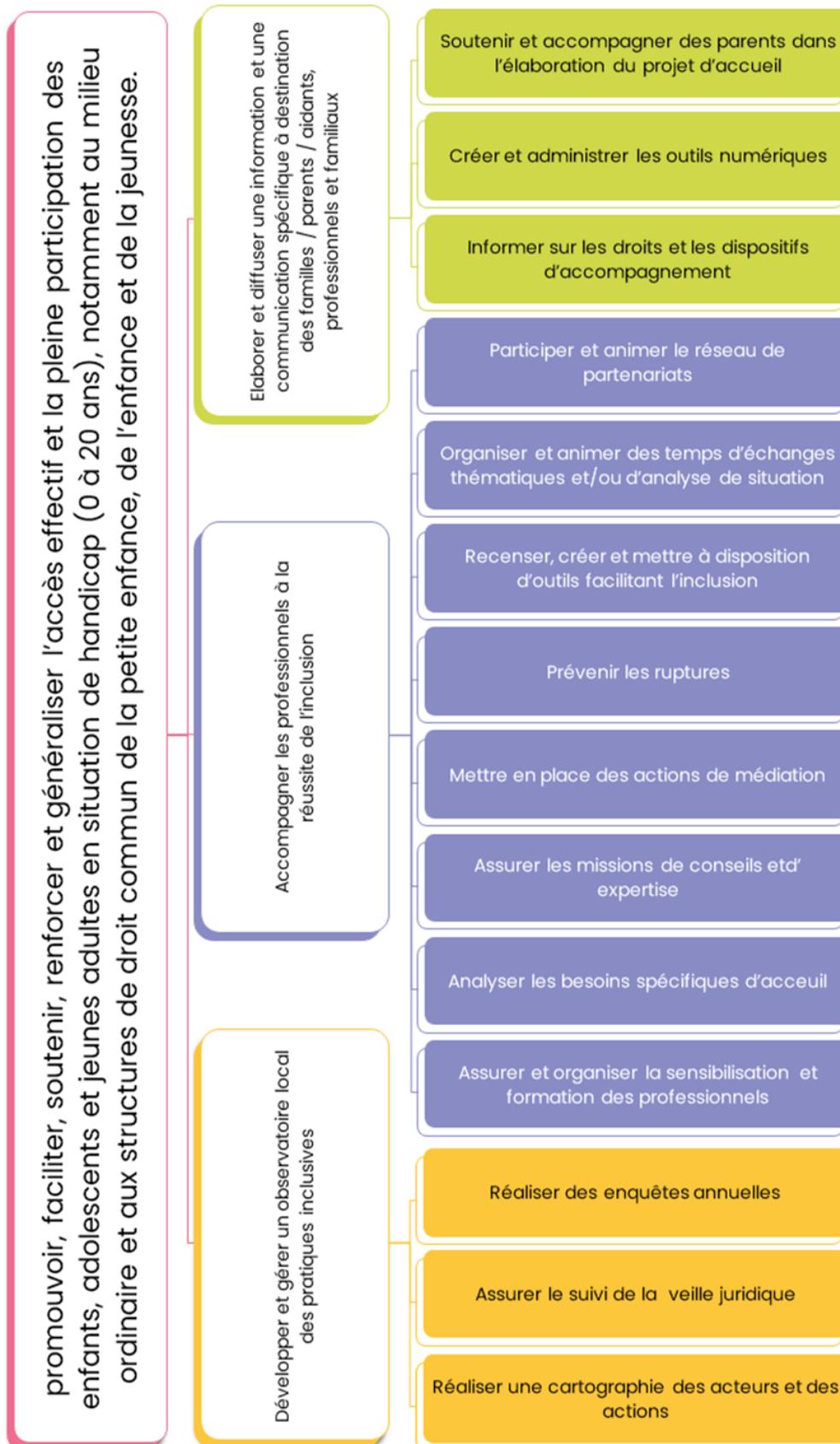
631 abonnés

208 republications

77 posts

1550 réactions

## V. Les objectifs du cahier des charges :



## **VI. Actions déployées :**

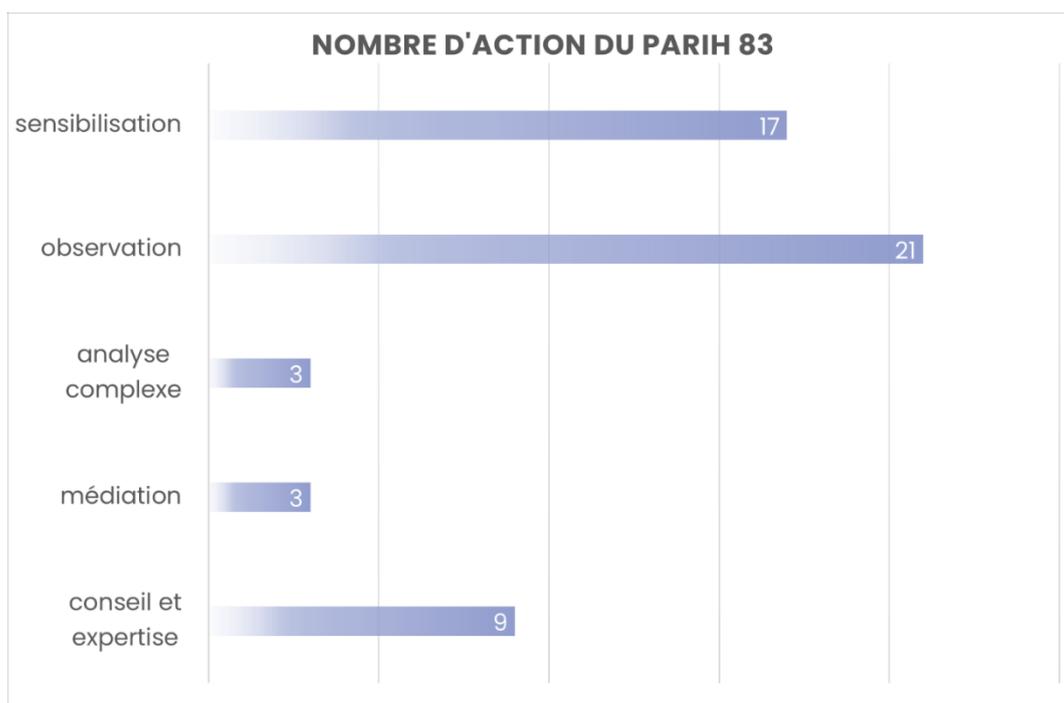
SENSIBILISATIONS ET INFORMATIONS

ANALYSE DES BESOINS D'ACCUEIL EN MILIEU ORDINAIRE ET  
PREVENTION DES RUPTURES

SÉANCES D'ANALYSE DE SITUATIONS COMPLEXES

MÉDIATION

## **VII. Les actions pour les structures de droit commun**



## A. Sensibilisation des équipes

### 1. Fiche action :

Axe n°1 : Accompagnement des professionnels	
Fiche 1 : Sensibiliser les professionnels des structures de droits communs au handicap	
<b>Enjeu</b>	Développer l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap sur les structures de droits communs
<b>Éléments de contexte</b>	<p>Depuis la loi du 11 février 2005, l'accès aux structures de droits communs est inscrit comme une obligation. Or le manque de connaissances sur le handicap et sur les adaptations à mettre en œuvre constitue souvent un frein à l'inclusion.</p> <p>Cela a pour conséquence : 88% des foyers interrogés disent avoir eu un impact professionnel, en raison du handicap de leur enfant. Cet impact pèse principalement sur les femmes, pour 81% d'entre elles, contre 16% des pères.</p> <p>Cet impact professionnel se traduit par une cessation totale d'activité (40%), une réduction du temps de travail (51%) ou un changement d'orientation professionnel (21%).</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire monter en compétences et en savoirs les équipes</li> <li>- Rassurer et informer sur les types de handicap</li> <li>- Proposer des pistes d'adaptation</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soit, les structures de droit commun (ou les mairies) contactent le PARIH pour mettre en place une sensibilisation auprès de leurs équipes.</li> </ul> <p>Soit, le PARIH leur propose suite à un retour de situation ou un turn-over important de leur équipe ayant bénéficié des formations « ALSH et Inclusion » L'intervention dure 2h à 3h avec :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partie théorique : Cadre légal, types de handicap et adaptations, outils adaptés</li> <li>- Partie pratique : mise en application</li> </ul>		
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de la petite enfance</li> <li>- Professionnels de l'enfance et de la jeunesse</li> </ul>		
<b>Partenaires</b>	Les communes et les équipes à former		
<b>Moyens mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Support PowerPoint</li> <li>- Matériels adaptés</li> <li>- Outils de communications</li> <li>- Quizz en ligne</li> <li>- vidéos</li> </ul>		
<b>Indicateurs de suivi, de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de sensibilisations effectuées</li> <li>- Nombre professionnels sensibilisés</li> <li>- Taux de satisfaction</li> </ul>	<b>Outils de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau de bord</li> <li>- Grille de suivi</li> <li>- Enquêtes</li> <li>- Evaluation en fin de sensibilisation</li> </ul>

## 2. Indicateurs de suivi :

- **17 sensibilisations** réparties comme suit :
  - ✓ 10 à destination des professionnels enfance/jeunesse
  - ✓ 3 à destination des professionnels petites enfance
  - ✓ 3 à destination de structures autres (Lycée, école de la seconde chance...)
  - ✓ 1 à destination des directeurs services petite enfance, enfance, jeunesse d'un EPCI
- **329 professionnels** sensibilisés à l'inclusion et au handicap

- **Taux de satisfaction :**
  - **8.9/10** à la question « Cette sensibilisation vous a apporté des connaissances et éléments de compréhension des problématiques d'inclusion. »
  - **8.8/10** à la question « Globalement, quelle note donneriez-vous quant à votre satisfaction à suivre ce module de sensibilisation ? »

### 3. Témoignages :

« Le PARIH a su nous donner des éléments clefs sur l'accueil inclusif et clarifier le sens de nos actions menées au service des différents publics accueillis au sein de nos accueils péri et extra scolaires. »

**Animateur, Fayence**

« Suite à cette sensibilisation et à cette richesse d'échange, nous entreprenons un accompagnement de l'ensemble de nos professionnels sur tous les modules complets proposés par le PARIH. »

**Animatrice**

## PIERREFEU

# Handicap : les agents des écoles formés pour l'inclusion

Mercredi, le Pôle d'appui et de ressources pour l'inclusion handicap (PARIH83) a dispensé une formation à dix-sept agents des villes de l'intercommunalité Méditerranéenne Porte des Maures (MPM) sur le thème « Agir sur l'inclusion des publics en situation de handicap ». Quatre ATSEM des écoles de Pierrefeu ont bénéficié de cette matinée de sensibilisation à laquelle ont également assisté l'adjointe aux affaires scolaires Mme Mattei, le référent de la CAF du territoire M. Senes et le directeur éducation jeunesse et sport M. Petit-Pas.

### Trois sujets principaux

Une formation qui s'inscrit dans les objectifs de la convention territoriale globale retenue par les élus de MPM et qui comprenait trois sujets principaux : sensibiliser et informer à la question du handicap et de l'inclusion, informer sur les différentes typologies de handicaps existants et présenter un échantillon d'activités adaptées et d'aménagements raisonnables.

**C. P.**



**Marie Saphores a dispensé la formation à dix-sept agents des villes de la communauté de communes.**

(Photo C. P.)

## Elle a dit

**Claire Olivera, ATSEM**

Cette matinée m'a permis de découvrir toutes les typologies de handicap, moteur bien entendu mais également visuel, auditif et psychique, sans oublier les troubles du spectre autistique et les déficiences intellectuelles. C'est important d'apprendre à aborder le handicap pour adapter l'accueil et permettre l'inclusion des enfants. Nous avons été sensibilisés sur les attitudes à tenir en fonction des situations. Ce type de rencontre entre professionnels est essentiel pour améliorer l'accueil des enfants. Le prochain levier sera la prise en compte de l'environnement et de l'aménagement des locaux pour favoriser le passage de l'intégration à l'inclusion.





## B. Analyse des besoins d'accueil en milieu ordinaire et prévention des ruptures

### 1. Fiche Action

Axe n°1 : Accompagnement des professionnels	
<b>Fiche 3 : Analyser des besoins d'accueil d'un enfant dans un équipement de milieu ordinaire (hors scolarisation) et proposition d'aménagements</b>	
<b>Enjeu</b>	Développer l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap sur les structures de droit commun
<b>Éléments de contexte</b>	Depuis la loi du 11 février 2005, l'accès aux structures de droits communs est inscrit comme une obligation. Or le manque de connaissances sur le handicap et sur les adaptations à mettre en œuvre constitue souvent un frein à l'inclusion.
<b>Objectifs de l'action</b>	Observer, évaluer et proposer des solutions pour favoriser l'inclusion des jeunes
<b>Description de l'action</b>	<p><u>1<sup>ère</sup> étape</u> : pour donner suite à une situation compliquée sur une structure de droit commun (informations venant de professionnels, de partenaires ou d'une famille), une prise de contact (téléphonique ou présentiel) fait une première analyse des difficultés</p> <p><u>2<sup>ème</sup> étape</u> : proposition de temps d'observation pour affiner les difficultés rencontrées. (2 à 3 temps)</p> <p><u>3<sup>ème</sup> étape</u> : compte rendu puis évaluation de la situation</p> <p><u>4<sup>ème</sup> étape</u> : proposition de solution/d'adaptation et/ou orientation vers les partenaires spécifiques.</p>
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Professionnels de la petite enfance</li> <li>- Professionnels de l'enfance et de la jeunesse</li> </ul>

<b>partenaires</b>	L'ensemble des associations Médico-sociales du Var qui peuvent apporter leurs expertises sur la situation		
<b>Moyens mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau de partenaires</li> <li>- Fiches d'observations</li> <li>- Comptes rendus.</li> </ul>		
<b>Indicateurs de suivi, de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'enfants accompagnés</li> <li>- Nombre de structures accompagnées</li> <li>- Taux d'inclusion maintenu (ou amélioré)</li> </ul>	<b>Outils de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau de bord</li> <li>- Grille de suivi</li> <li>- Enquête</li> </ul>

## 2. Indicateurs de suivi

- **18 enfants** ont bénéficié d'une observation et de préconisations à l'accueil inclusif
- **13 structures accompagnées** :
  - ✓ 10 ALSH périscolaires (temps méridien compris)
  - ✓ 3 crèches
- **94.5% des enfants accueillis** sont toujours en inclusion (une procédure de placement familiale pour 1 enfant)

## 3. Création d'outils :

- Une grille d'observation ALSH :
  - ✓ Basée sur le « Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation » (GEVASCO)
  - ✓ Adapté aux différents temps péri et extrascolaires

- ✓ Validé auprès de la MDPH pour intégrer les demandes d'Aides Financières
- Une grille d'observation crèche (en construction) :
  - ✓ Basée sur le « Livret de repérage à destination des professionnels de la petite enfance »
  - ✓ Adaptée aux structures de Petite Enfance

#### 4. Témoignages :

« Merci pour votre aide ! P. rentre au centre aéré le lundi 31 juillet et pour tout le mois d'août. Il ira 2 fois par semaine et 3 fois la dernière semaine. Il participera également à une sortie au lac. Nous trouvons ça génial !  
J'espère que nous pourrons faire une sensibilisation pour les animateurs. »

**Mme Terrasson , conseillère municipale AUPS**

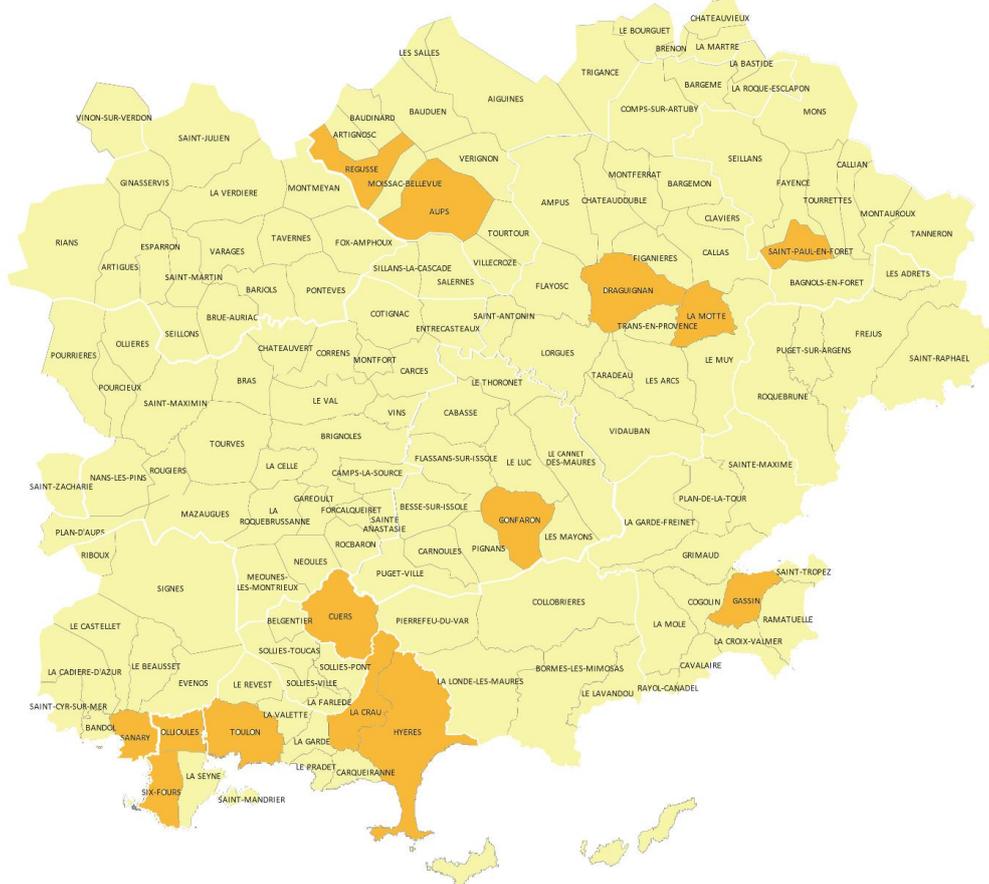
« Nous avons sollicité le PARIH 83 à plusieurs reprises pour des temps d'observation durant le temps méridien, mais également durant les vacances en ACM. Des outils, à fabriquer soi-même, ou du matériel inclusif ont été entre autres conseillés. Certains directeurs d'accueil ont ainsi créé leur propre mallette inclusive qu'ils utilisent sur les différents accueils qu'ils dirigent »

**C.Lamorelle, chargé d'inclusion Hyères**

« Suite l'observation et au retour nous avons mis en place certaines des préconisations comme par exemple l'utilisation du timer, les explications en découpant bien toutes les étapes, ce qui nous a permis d'améliorer grandement l'inclusion d'E. qui s'épanouie comme un autre enfant et peut participer aux activités du début à la fin. »

**Direction ACM, la Crau**

## 5. Carte des interventions :



## C. Séances d'analyse de situations complexes

### 1. Fiche action

Axe n°2 : Accompagnement des professionnels	
Fiche 2.5 : assurer des temps d'analyse de situation	
<b>Enjeu</b>	Développer l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap sur les structures de droits communs
<b>Eléments de contexte</b>	Depuis la loi du 11 février 2005, l'accès aux structures de droits communs est inscrit comme une obligation. Or le manque de connaissances sur le handicap et sur les adaptations à mettre en œuvre constitue souvent un frein à l'inclusion.
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire prendre le recul nécessaire suite à une situation complexe</li> <li>- Incarner un rôle tiers auprès des professionnels</li> <li>- Prévenir les ruptures d'accueil.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Suite à une situation complexe qui a pu mettre à mal une équipe de la structure du droit commun, un temps d'échanges est organisé et animé par le PARIH 83 en tant que tiers. Ce temps est réalisé à la demande de la commune, de la direction ou de l'équipe de la structure. Et ce, par un apport de connaissances législatives, en proposant des formations, un accompagnement de terrain, ou en redirigeant vers des dispositifs complémentaires en fonction de la situation.
<b>Public cible</b>	Professionnels des structures de droit commun ;
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus</li> <li>- Les professionnels de structures de droit commun ;</li> <li>- CREA PACA, Coridys et autres structures d'analyse des pratiques</li> </ul>
<b>Moyens mobilisés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunion d'une heure et demie</li> </ul>

<p><b>Indicateurs de suivi, de résultats</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'analyses de situation réalisées ;</li> <li>- Types de rencontres (quels acteurs ?)</li> </ul>	<p><b>Outils de suivi</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tableau debord ;</li> <li>- Grille de suivi ;</li> <li>- Enquête.</li> </ul>
--	---	-------------------------------	---

## 2. Indicateurs de suivi :

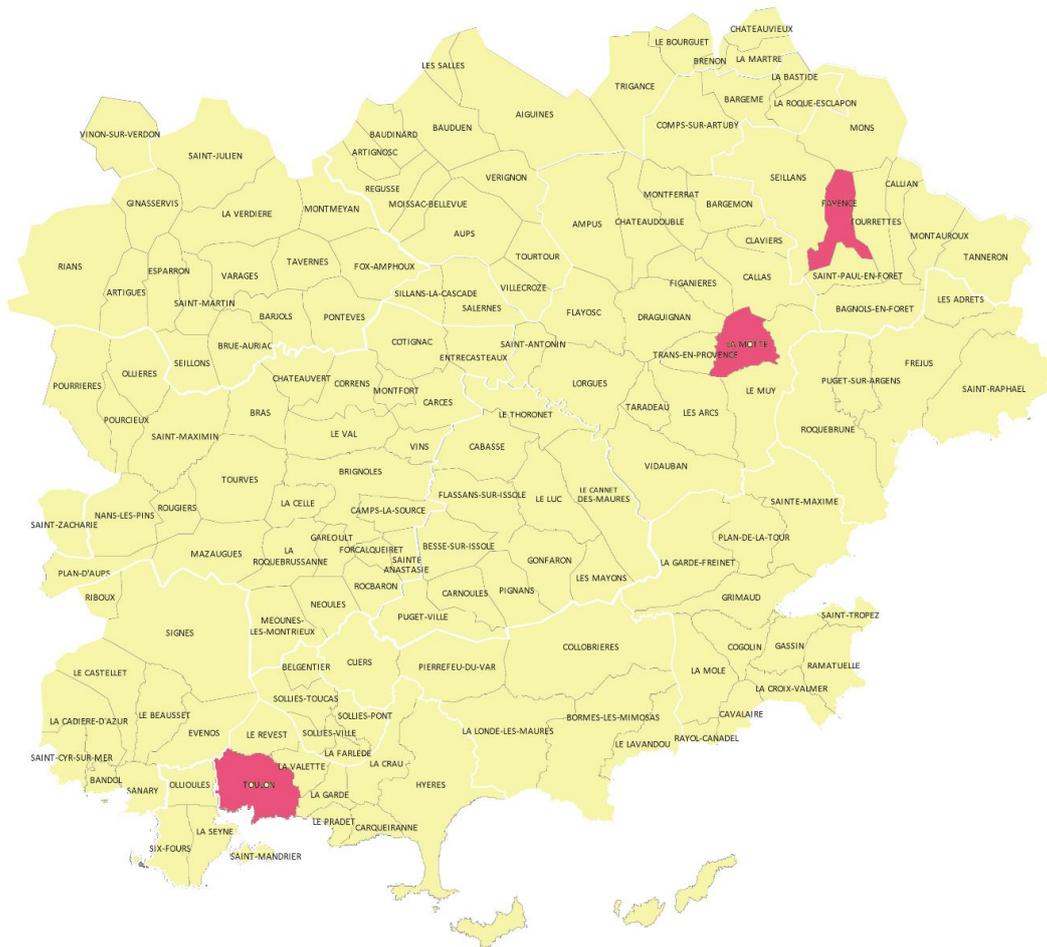
- o 3 interventions
  - o 2 groupes de professionnels des temps méridien (ATSEMs, animateurs)
  - o 1 groupe de professionnels de crèches (auxiliaires Puéricultrice)

## 3. Témoignages :

« Cette intervention était très intéressante, rassurante, enrichissante avec des pistes de réflexion en cas d'autres problèmes. Le Parih 83 s'est montré très agréable, à l'écoute, avec bienveillance et sans jugement. Nous vous remercions d'être venu et cela serait très intéressant de participer d'autres échanges »  
**ATSEM, Fayence**

« Je tiens à vous exprimer le bien fondé de votre accompagnement lors des séances d'analyse de situation. Ces actions sont un soutien réel pour mon personnel de par l'écoute, les conseils et les outils apportés et partagés. Elles permettent d'interroger les pratiques pour un accueil inclusif de qualité. »  
**GRAC Lydiane Directrice Multi accueil "Raz'Motte"**

## 4. Carte des interventions



## D. Médiations :

### 1. Fiche action :

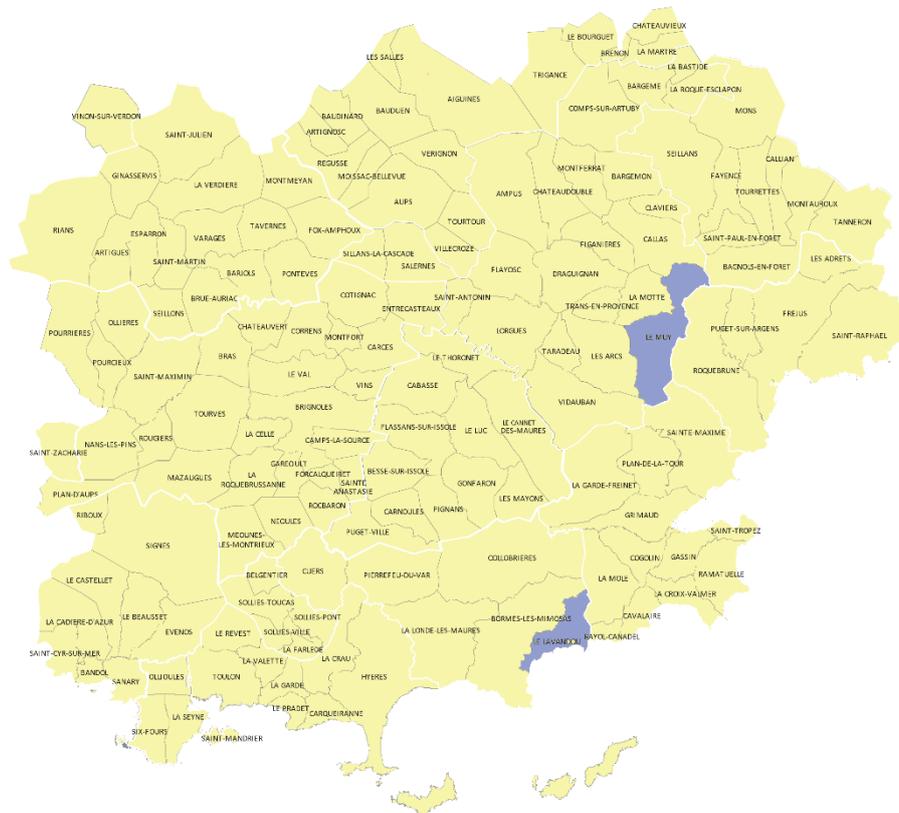
Axe n°2 : Accompagnement des professionnels	
Fiche 2.6 : assurer des temps de Médiation	
<b>Enjeu</b>	Développer l'inclusion des enfants et jeunes en situation de handicap sur les structures de droits communs
<b>Éléments de contexte</b>	Depuis la loi du 11 février 2005, l'accès aux structures de droits communs est inscrit comme une obligation. Or le manque de connaissances sur le handicap et sur les adaptations à mettre en œuvre constitue souvent un frein à l'inclusion.
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des actions de médiation ;</li> <li>- Désamorcer les situations d'accueil conflictuelles ;</li> <li>- Incarner un rôle tiers auprès des élus, des professionnels et des familles ;</li> <li>- Prévenir les ruptures d'accueil.</li> </ul>
<b>Description de l'action</b>	Temps d'échange entre les différents acteurs, auprès desquels le PARIH intervient en tiers. Et ce, par un apport de connaissances législatives, en proposant des formations, un accompagnement de terrain, ou en redirigeant vers des dispositifs complémentaires en fonction de la situation.
<b>Public cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elus ;</li> <li>- Professionnels des structures de droit commun ;</li> <li>- Familles.</li> </ul>
<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élus</li> <li>- Les professionnels de structures de droit commun ;</li> <li>- Les familles ;</li> <li>- Les associations œuvrant dans le champ du handicap.</li> </ul>

<p><b>Moyens mobilisés</b></p>	<p>- Rencontres ;</p>		
<p><b>Indicateurs de suivi, de résultats</b></p>	<p>- Nombre de médiations réalisées ; - Types de rencontres (familles/élus ; familles/professionnels ; professionnels/élus).</p>	<p><b>Outils de suivi</b></p>	<p>- Tableau de bord ; - Grille de suivi ; - Enquête.</p>

**2. Indicateurs de suivi :**

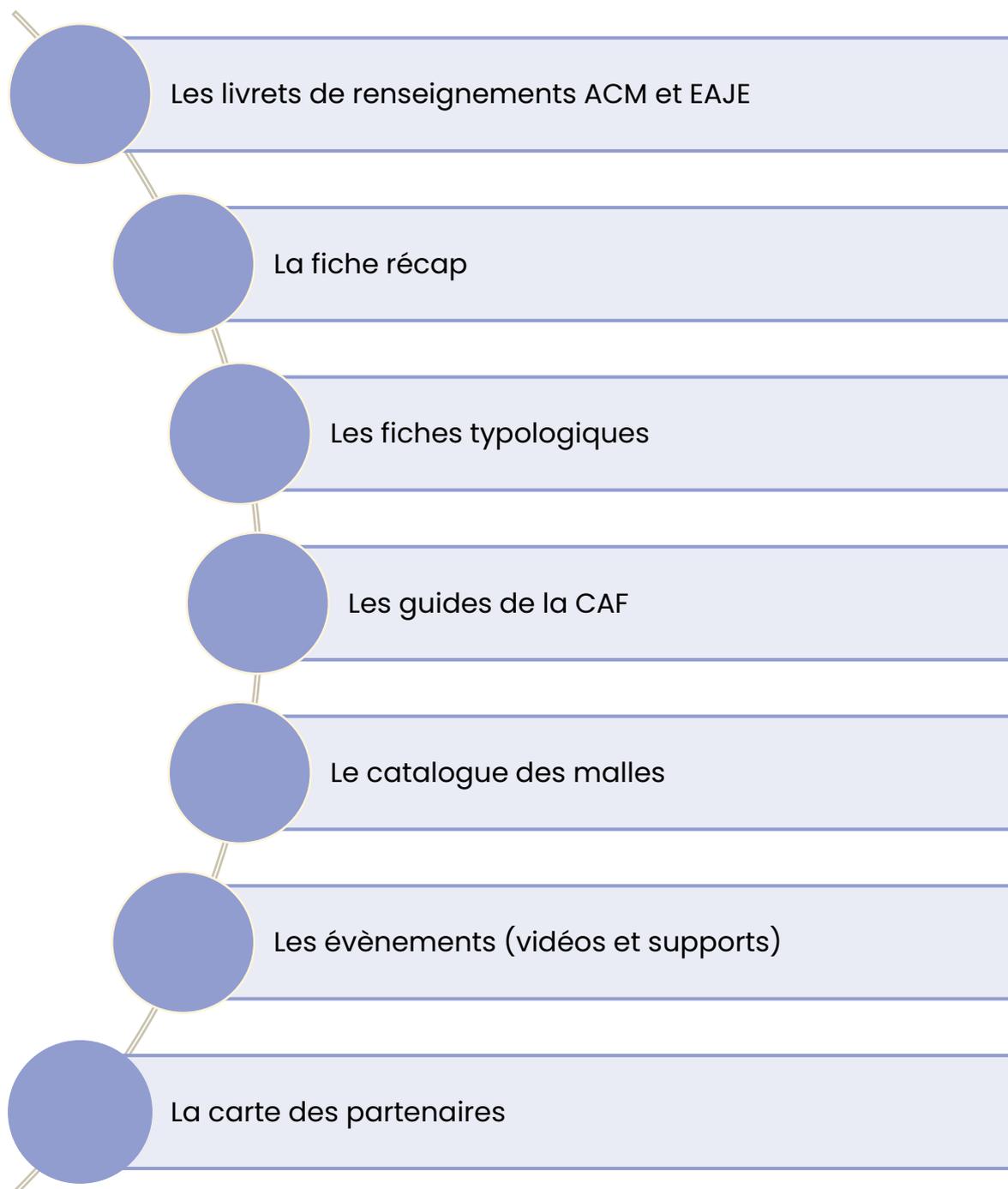
- o 2 temps de médiation :
  - o Famille/élus demandé par la CAF du Var
  - o Famille / Professionnels de structure de loisirs demandé par notre partenaire DAPV.

**3. Carte des interventions**



## VIII. Ressources pédagogiques

Le PARIH 83 a créé et/ou adapté différents outils et les a mis en ligne sur son [site internet](#).



## A. Les livrets de renseignements :

En partenariat avec le Pôle Ressource Handicap du Doubs, le Parih a mis en ligne des dossiers de renseignements inclusifs pour les Accueils Collectif de Mineurs (ACM) et pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).

Ces dossiers ont été construit dans une volonté d'être adaptés à tous les enfants avec ou sans handicap.

Ils sont disponibles gratuitement et remplissable en ligne. Ils répondent également au RGPD.

Les gestionnaires peuvent s'ils le souhaitent modifier le graphisme et ajouter leur logo sans demande préalable.





## C. Les fiches typologiques :

Au nombre de 9, les fiches informatives sont des documents sur chaque type de handicap (visuel, psychique, polyhandicap, handicap moteur, troubles du spectre autistique, auditif, cognitif, intellectuel et sur les comportements problématiques).

Elles se présentent sous la forme d'une feuille A4 en format paysage recto/verso avec une liste des difficultés et/ou répercussions possibles d'un côté et des pistes d'adaptations de l'autre.

Ces fiches ont été travaillées avec différentes structures du territoire, reconnues pour leur expertise dans le handicap.

### Handicap visuel

**Répercussions possibles :**

- Difficultés pour se repérer dans l'espace
- Difficultés pour appréhender les imprévus
- Difficultés d'anticipation (source de stress)
- Difficultés pour effectuer certains actes de la vie quotidienne
- Fatigabilité
- Possibles difficultés pour entrer en relation avec les autres
- Chaque personne déficiente visuel a ses propres difficultés
- C'est un handicap "invisible"

Exemples: Personnes aveugles et malvoyantes



Réalisé en partenariat avec :



### Pistes d'adaptation

**Permettre le repérage dans l'espace/le temps**

- Lors d'un déplacement d'un lieu à un autre, toujours le verbaliser à l'enfant afin d'éviter le stress.
- Proposer à l'enfant de le guider physiquement s'il le souhaite (via les bonnes pratiques de guidage).
- Expliquer le déroulement de la journée.
- Mettre en place une signalétique adaptée (repères visuels et sonores, surfaces podotactiles).
- Se présenter.

**Faciliter les actes de la vie quotidienne**

- Aide aux repas, à l'hygiène, aux déplacements
- Décrire, verbaliser, améliorer l'éclairage, contraster les supports
- Toujours expliquer à l'enfant l'action que vous êtes en train d'effectuer afin de ne pas le surprendre
- Besoin d'aide pour retrouver les copains

**Adapter les activités**

- Que ce soit sur site ou en sortie
- délimiter les espaces, donner des consignes précises et nommer les enfants
- Lorsque l'enfant ne connaît pas le lieu: prendre un temps pour le lui décrire/en faire un tour/explorer.
- repérer et adapter le matériel utilisé pour l'activité

**Faire des pauses régulièrement**

- Etre vigilant à la fatigabilité de l'enfant
- Prévoir un endroit calme pour se reposer

**Communiquer clairement**

- Pas de mot "Tabou" mais éviter les mots trop imprécis comme : ici, là, toi, là-bas, lui...
- Toujours s'assurer que l'enfant comprend qu'on s'adresse à lui : le nommer

## Le Polyhandicap

- **Déficiences** intellectuelles et cognitives **sévères**
- **Atteintes motrices** (ex : troubles du tonus musculaire, déformation orthopédique, spasticité)
- **Troubles sensoriels**, auditifs, visuels
- **Altération** de la **communication** et de la **relation**
- **Difficultés alimentaires** (ex : troubles de l'oralité, nutrition entérale, fausse route )
- **Difficultés** pour les **actes de la vie quotidienne**
- **Restriction majeure** de l'**autonomie**
- **Autres pathologies associées** : épilepsie, maladie cardiaque, trouble respiratoire, trouble du comportement, TSA
- **Étiologies diverses** : génétique, traumatique, infectieux, vasculaire

(Ex : Syndrome de Rett, syndrome de Di George, syndrome de West, accident vasculaire cérébral (AVC), syndrome de Lennox Gastaut... )



Réalisé  
par:



**EEAP PCPE**  
**Les Lauriers Roses**

## Pistes d'adaptation

### Établir une communication, un contact, une relation

- Utiliser des  **moyens de communications multimodaux**  comme les pictogrammes et les signes (CAA : communication alternative améliorée).
- **Immerger l'enfant**  dans un  **bain de langage**  (verbal et non verbal : signe et pictogramme), lui parler, lui expliquer ce que l'on fait avec lui, lui décrire son environnement...
- **Permettre**  à la personne polyhandicapée  **d'exprimer ses besoins**

### Veiller à une installation adaptée et confortable

- Toujours s'assurer d'une  **bonne installation lors des différentes activités**  pour que la personne puisse au mieux répondre aux sollicitations proposées.
- Prévoir des  **changements fréquents de position**  pour  **éviter**  les  **points d'appui**  et les  **escarres**

### Permettre le repérage dans le temps et l'espace

- **Possibilités d'utiliser des supports visuels**  comme un emploi du temps à pictogrammes pour  **expliquer**  à l'enfant le  **déroulement de sa journée**
- **Ritualiser le quotidien**  des enfants et  **repérer**  les  **différents moments**  de leur  **journée**  (chanson, pictogramme...)
- Être  **vigilant**  à la  **régularité des prises en charge**  et au  **respect du cadre thérapeutique**

## D. Les malles pédagogiques :

Au nombre de 8, elles sont classées par thématiques :

- Alimentation
- Arts Plastiques et inclusion
- Sport et inclusion
- Emotions
- Jeux et inclusion
- Espace sensoriel
- Activités d'Eveil sensoriel structurées
- Eveil Moteur

Un catalogue a été créé reprenant l'inventaire et l'objectif général de chacune des malles.

### MALLE n°1

#### Alimentation

Reconnaitre les aliments, cuisiner avec des outils adaptés

Dimensions de la malle n°1 :

Malle d'une valeur de : 270 Euros

#### PRÉSENTATION DE LA MALLE

Cette malle Alimentation vise à accompagner les équipes d'animation en charge des enfants dans des activités autour de l'éveil et du plaisir gustatif.

#### INVENTAIRE

<ul style="list-style-type: none"> <li> Cuillère à soupe inclinable</li> <li> Cuillère texturée</li> <li> Fourchette inclinable</li> <li> Couteau ergonomique</li> <li> Assiette à rebord arrondi</li> <li> Rebord d'assiette</li> <li> Verre ergonomique</li> <li> Support antidérapant pour yahourts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Planche à découper contrastée</li> <li> Set d'aliments en bois</li> <li> Kit de rééducation olfactive</li> <li> Timer</li> <li> Minuteur de cuisine &amp; balance vocale</li> <li> Tableau de conversion en cuillère</li> <li> Fiches recettes en FALC</li> <li> Fiche pratique d'activités</li> </ul>
---	--

De plus, chaque malle possède un livret d'activités possibles avec le matériel contenu



**Activité n°1 - Le parcours des émotions (3-5 ans) :**  
(A réaliser avec les balles émotions et les coussins des émotions)



(source: HOPTOYS)

Se munir, dans un premier temps, des balles. Prendre le temps d'**expliquer aux enfants**, dans un premier temps, **à quelle émotion est associée chaque balle**, en les amener à **s'appuyer sur l'aspect visuel de celle-ci** (« elle a les sourcils froncés, elle a le visage tout rouge...elle est en colère ! »).

 Si les enfants que vous accompagnez possèdent déjà quelques connaissances des émotions de base, vous pouvez tout à fait les interroger avant de leur donner la réponse !

 N'hésitez pas à leur proposer d'**imiter chacune des émotions abordées** ! Le mimétisme aidera davantage les jeunes enfants à les reconnaître par la suite !

Puis, dans un second temps, **disposer les Coussins des Emotions en ligne horizontale**. Inviter les enfants, tour à tour, à **déposer l'une des Balles sur le Coussin exprimant la même émotion** ! Le travail par le tri et la classification donnera des repères visuels à l'enfant, et lui permettra de mieux distinguer les différentes émotions sur le long terme.

Pour varier la difficulté:

Vous pouvez commencer à travailler avec **seulement 2 ou 3 émotions, puis en rajouter une fois que les enfants auront intégré les premières**. Vous pouvez également varier le niveau de difficulté **en disposant, par exemple, les coussins un peu partout dans la pièce plutôt qu'en ligne**. Cela permettra de s'assurer que **l'enfant est en capacité de repérer une émotion donnée en se référant au visuel des balles et coussins, et non à leur disposition dans l'espace**



Pour emprunter ces malles, la structure doit cotiser au PARIH83 à hauteur de 50€ par an. Plusieurs moyens de paiement sont possibles : Hello Asso, virement bancaire, chèque ou plateforme Chorus Pro.

La cotisation ouvre l'accès au 8 malles thématiques qui peuvent être empruntées individuellement pendant 1 mois.

Le PARIH 83 apporte la malle sur le centre, présente le matériel à l'équipe et remplit le bordereau d'emprunt. C'est ensuite à la structure de ramener la malle dans le délai prévu via la convention.

## **IX. Journée thématique :**

Pour ce premier évènement, l'équipe du PARIH 83 a souhaité mettre en avant les projets inclusifs dans la petite enfance. Dans cette optique a été créée la journée « Inclusion et Petite Enfance » le 16 novembre 2023 sur la commune de la Valette du Var.



**Programme de la journée**

8h45 – 9h15 : Accueil

9h15– 10h15 : Présentation du PARIH 83 et présentation du rôle et missions des Référents Santé Accueil Inclusif

10h15–10h30 : Pause

10h30 – 11h00 : Présentation dispositif les magnolias – La Valette

11h00– 11h30 : Présentation partenariat PCPE les Lauriers Roses – pôle petite enfance CEDIS

11h30 – 12h : Présentation dispositif inclusion au sein de la MAMI

12h – 13h30 pause déjeuner

13h30–16h :

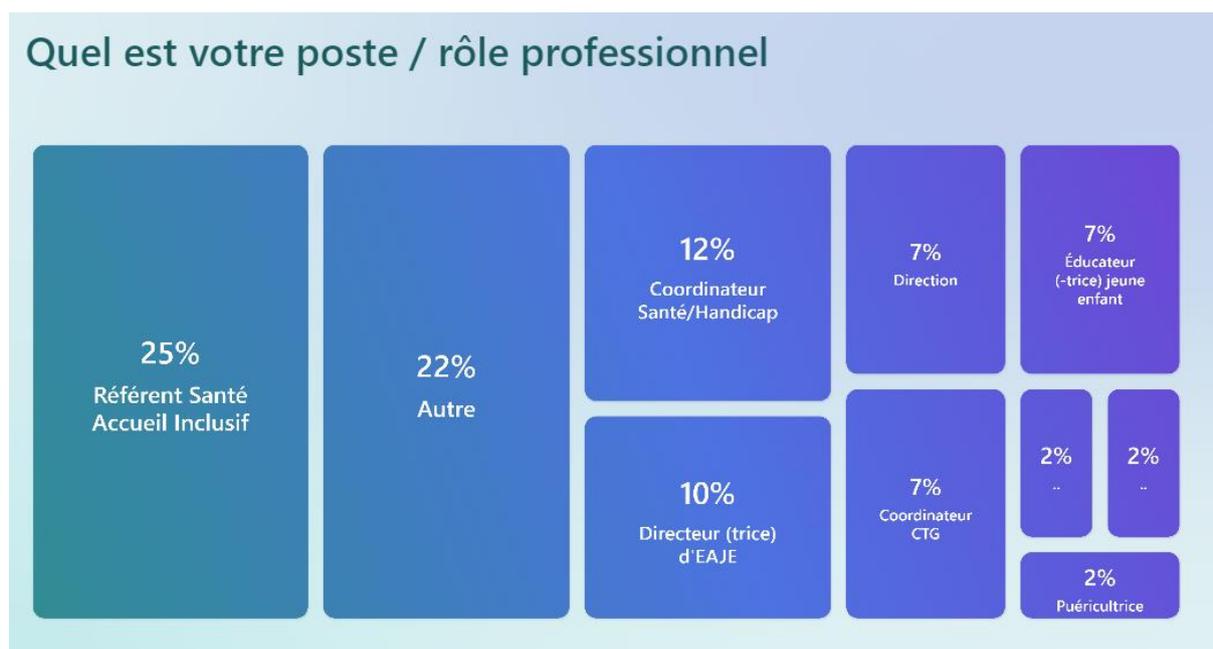
- Stands : Coridys, TIPI, CAF du Var petite enfance, ACEPP83, PCPE les Lauriers Roses
- Ateliers : éveil moteur (PARIH83), Snoezelen (Les magnolias)





La matinée a été consacrée à la présentation de dispositifs existants et l'après-midi plutôt sur des stands et des ateliers (Snoezelen, parcours d'éveil moteur...)

79 personnes ont participé à cette journée et 41 ont répondu au questionnaire de satisfaction dont les résultats sont ci-après.

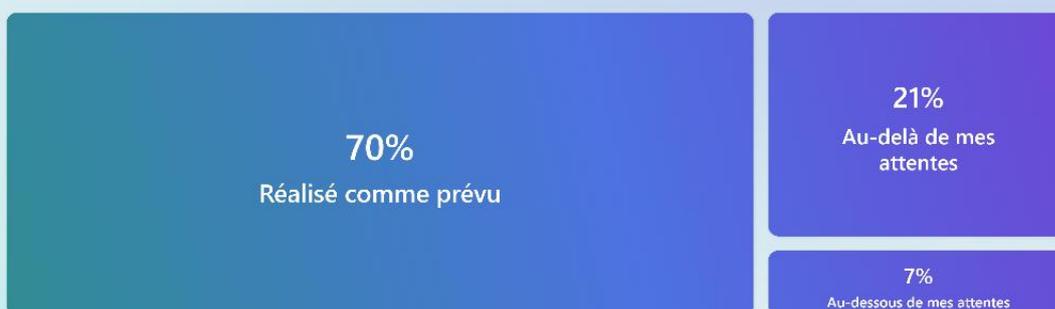


## Qu'avez vous pensé des présentations de la matinée?

4.2



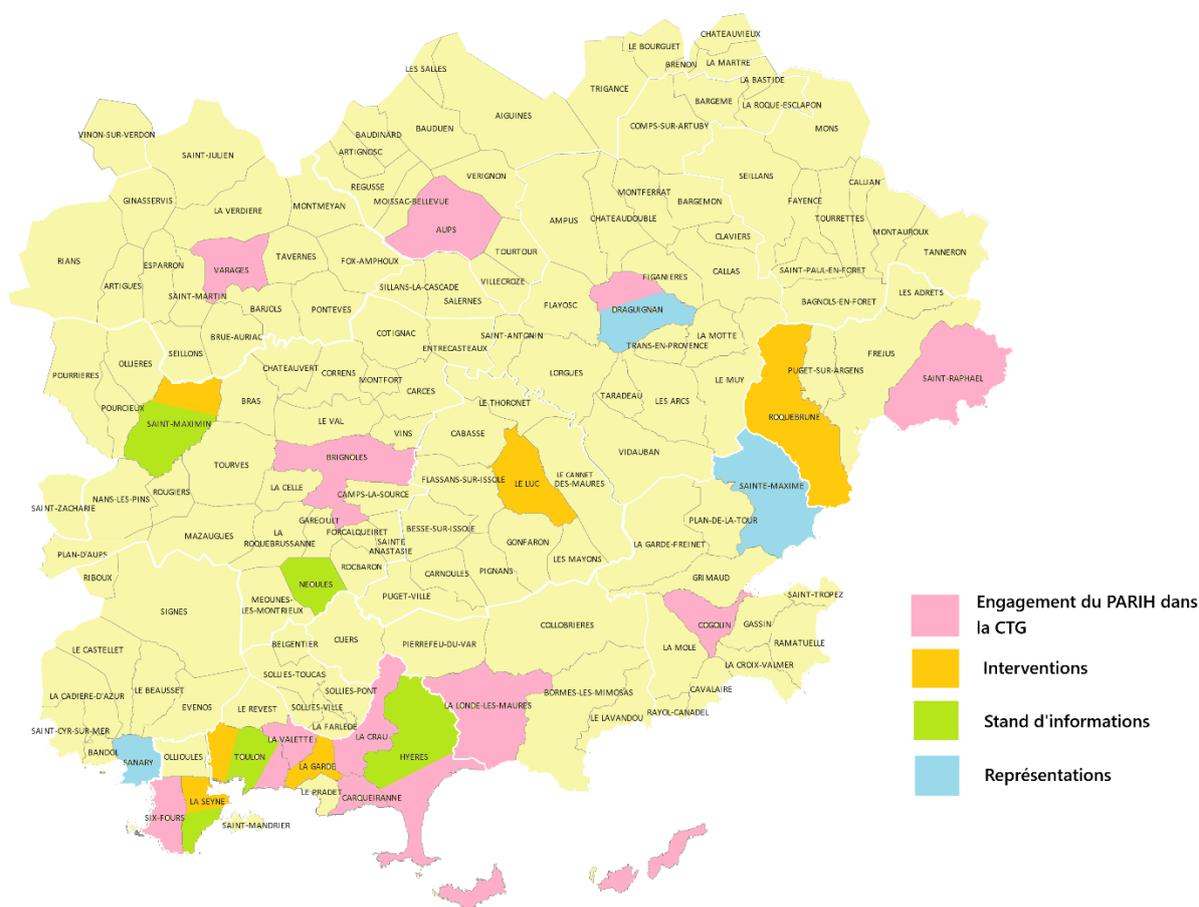
## Vos attentes concernant l'événement ont-elles été satisfaites ?



Rencontre avec les partenaires et les participants dans une ambiance très chaleureuse (merci au PARIH pour ça !)

« Nous avons été très satisfait de participer à la première journée de rencontre inclusion et petite enfance dont le format proposé était très adapté »

## X. Evènement du territoire :



### A. Engagement du PARIH 83 dans la CTG :

Le PARIH 83 a participé à 14 réunions des chargés de Coopération des Conventions Territoriales Globales (CTG) sur les thèmes de la petite enfance, de l'enfance et de l'inclusion.

Lors de ces réunions le PARIH a été sollicité dans l'accompagnement des politiques locales inclusives, sur la mise en réseau des acteurs de l'inclusion...

## **B. Interventions de l'équipe du PARIH 83 :**

- Créathlon Canopé (01/02/2023)
- La Journée petite enfance des Francas du var (13/05/2023)
- La Rencontre Départementale coordinateurs PEDT (8/06/2023)
- Tournée de l'Octobus par le CREA PACA (19 et 23/09/2023)
- La Journée « H'outillons nous » par le CODES 83 (10/11/2023)
- La Journée des Droits de l'Enfant à la Garde (22/11/2023)
- Le Colloque et workshop CAP école (16/12/2023)

## **C. Tenue de stands d'informations**

- Journée pour les 18 ans de la loi de février 2005 (10/02/2023)
- Forum « Parlons handicap » de l'ADSEAAV (04/05/2023)
- Événement Handi sur Seyne (23/05/2023)
- Conférence "Culture et Handicaps" organisée par Le Festival de Néoules (19/07/2023)
- Forum du handicap par Handi la vie (14/10/2023)

## **D. Représentations :**

- Tournoi Handipétanque Draguignan (21/10/2023)
- Raid Terre Mer à Sanary par SOVHS (10/06/2023)
- Soirée Handicap au Conservatoire du Golfe de Saint tropez (4/12/2023)

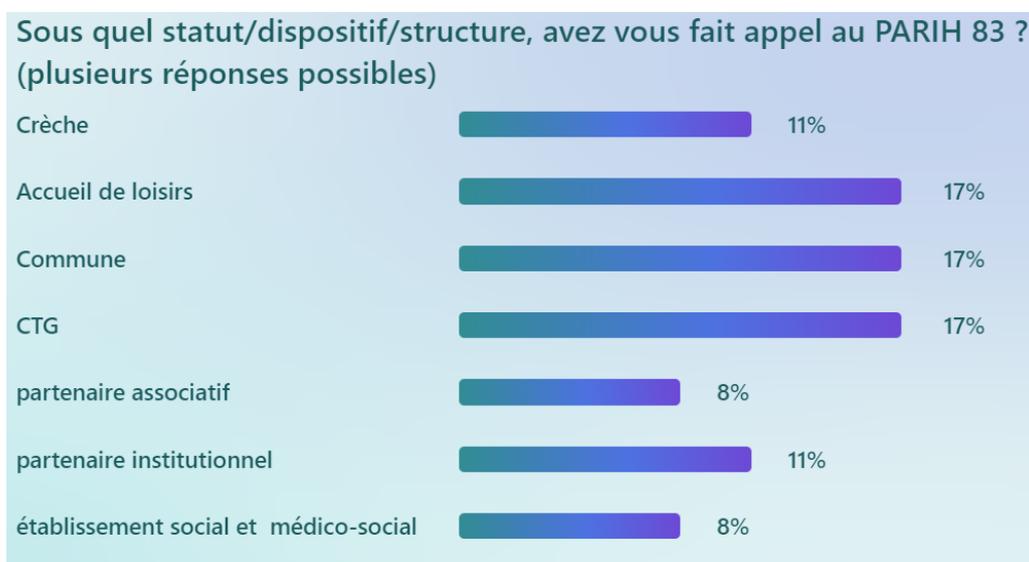
## **XI. Accompagnement des projets inclusifs :**

Dans le cadre de ses missions de conseils et d'expertise le PARIH 83 a été sollicité pour :

- L'ouverture d'une crèche : La Courte Échelle (aménagement de l'espace, sensibilisations des professionnels...)
- L'organisation d'une journée olympique de Gassin (lauréat du prix Idéal Co - Solidarité)
- Le développement des projets inclusifs :
  - espace sensoriel,
  - malle inclusive démontable,
  - organisation de journée paralympiques interservices.

## **XII. Avis général sur le PARIH 83**

Pour connaître l'avis du PARIH83 et de ses actions sur le territoire, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des professionnels rencontrés au cours de l'année 2023.



Pour quelle(s) action(s) avez vous fait appel au PARIH83 ? (plusieurs réponses possibles)



De manière générale, quel est votre niveau de satisfaction du PARIH83

9.5



## Témoignages

« Merci pour votre accompagnement. Vous êtes disponibles et réactifs »

« Nous vous remercions et sommes ravis de ce partenariat qui est vraiment d'une utilité de terrain. »

« La création du PARIH, et les conseils donnés par la référente de proximité, permettent de mieux comprendre les besoins des enfants porteurs de handicap. Des partenariats ont été créés avec diverses structures référencées par le PARIH. Cela permet de proposer de nouvelles activités inclusives de manière régulière. Les formations dispensées permettent une professionnalisation des agents qui est indispensable. Il reste encore beaucoup d'actions à mener. Cependant, l'aide du PARIH est nécessaire pour les années à venir. »

« Merci pour votre soutien sur les situations complexes »

« C'est un plus de pouvoir faire venir des professionnels afin d'échanger sur les situations. »

« Equipe dynamique avec une réponse rapide et positive à nos sollicitations »

« Equipe dynamique et motivée qui nous soutient et nous entraîne »

« Les personnes qui ont assisté à la sensibilisation sur le handicap du 2 février à Cogolin ont trouvé l'intervention intéressante et ont eu des informations pertinentes. »

« L'Association des Enfants de la Baie de Bandol, gestionnaire de l'EEAP et du PCPE Les Lauriers Roses remercie le Parih83 pour l'énergie déployée sur le territoire en faveur de l'inclusion. A l'occasion de divers évènements organisés cette année, nos rencontres ont permis d'initier certains projets et perspectives de développement pour faire avancer l'inclusion sur le Var. Notre collaboration s'inscrit sur des domaines variés qui a permis une amélioration d'accueil en crèche pour une enfant de l'EEAP, la création d'outils en CAA pour un projet Handivoile sur Bandol, une visibilité de l'Etablissement lors du forum "Inclusion, Petite enfance", l'alimentation d'un annuaire sur le Département, la mise en relation auprès de diverses structures ou services dans le cadre du développement partenarial ou encore le partage de pratiques lors d'une journée de sensibilisation mutualisée. Les perspectives 2024 et à venir pourraient s'inscrire sur une collaboration permettant au Parih 83 de bénéficier de l'expertise de l'EEAP (formation mutualisée en CAA, observation de séances ou ateliers au sein de l'EEAP, création d'outils CAA...) pour une diffusion et un déploiement aux bénéficiaires concernés. L'EEAP pourrait également bénéficier de mise en relation pour des activités de loisirs, de culture ou de sport auprès de structures sensibilisées par le Parih 83 et équipées pour recevoir des enfants polyhandicapés. Le lien avec l'Ecole et le déploiement de la Conception Universelle des Apprentissages serait également à approfondir, en lien entre nos organismes respectifs. »

« Super équipe avec des rencontres  
enrichissantes »

« Une équipe disponible, à l'écoute avec des professionnels qualifiés pour accompagner les structures et les professionnels à améliorer l'accueil inclusif pour les personnes en situation de handicap. Ne pas hésiter à faire appel à leur expertise et leur accompagnement. L'équipe est un réel appui pour les professionnels. »

« Intervention de sensibilisation à la malvoyance et connaissance du Braille par le biais du jeu (LEGO) lors d'une journée consacrée aux droits de l'enfant en novembre 2023. Activité très pertinente, ludique et appréciée de tous les enfants participants. »

« la sensibilisation dispensée en 2023 (6 et 12 décembre) a été bénéfique pour les participants qui ont appris de nouvelles pratiques et portent un regard différent sur le handicap. »

### **XIII. Collaboration avec la CAF du Var**

#### **A. Coordination Formation ALSH et Inclusion**

Le PARIH 83 coordonne les formations « ALSH et Inclusion » financées par la CAF du Var. Ce plan de formation est entièrement gratuit pour les gestionnaires, qu'ils soient associatifs ou municipaux (avec un nombre de jours limités sur l'année) et est destiné à l'ensemble des agents des ALSH en contact avec des enfants sur du temps périscolaire et extrascolaire.

Il y a eu 44 inscriptions et 16 communes (ou groupement de communes ou de gestionnaires) ont été formées sur 46 temps soit 316 professionnels.

#### **B. Saisine Pole Handicap**

Dans le cadre du déploiement de l'offre de service Qualiopps Handicap, un circuit de sollicitation pour les situations allocataires bloquées ou complexes a été mis en place entre le pôle d'appui et de ressources pour l'inclusion handicap (PARIH) et le service prestations de la Caf du Var (Pôle handicap). Le partenaire sollicite le PARIH qui effectue une étude de recevabilité de la demande en fonction du circuit mis en place avec le pôle Handicap. Si le PARIH ne peut apporter la réponse, il sollicite le pôle Handicap.

Le PARIH 83 a reçu 25 sollicitations individuelles par des professionnels depuis juin 2023 et il y a un délai de 3 jours entre la saisine du PARIH 83 et la réponse transmise.

## **XIV. Perspectives 2024**

- Poursuite et développement des actions mises en œuvre en 2023 avec plus particulièrement
  - La création de permanence du PARIH83 sur le territoire varois
  - La mise en place des sensibilisations enfants (5/10 ans) dans les centres de loisirs
  - La création d'une première enquête annuelle sur l'inclusion dans les structures de droits communs dans le Var
  - La mise en place de capsules vidéo et podcasts en partenariat avec le réseau Canopé – Lab Inclusif
- Animation/ organisation d'évènements :
  - 2ème Rencontre « Inclusion et Petite Enfance »
  - 1ère rencontre « Inclusion et ACM »
  - Journée de l'accessibilité et des aménagements inclusif

